

## **toitures végétalisées un nouvel espace d'exposition public**

**Propriétaires et professionnels de la construction disposent dorénavant d'un espace d'exposition et d'expérimentation pour mieux comprendre les toitures végétalisées. Comment réaliser des aménagements écologiques accueillants pour la biodiversité et combiner adéquatement panneaux photovoltaïques et végétation ? Quels substrats, notamment locaux ou recyclés, pour quel type de végétation ? Une douzaine de structures donnent des réponses illustrées à ces questionnements et sont à découvrir au sein de l'établissement horticole de la Ville de Lausanne dès le 9 juin. L'espace est ouvert au public.**

Lausanne compte actuellement deux cent trente-deux toitures végétalisées, totalisant 12.5 % de la surface potentiellement concernée par de telles réalisations. Afin de renforcer ces mesures écologiques, la Municipalité propose d'allouer des subventions pour la végétalisation des toitures et le lancement de plusieurs projets-pilotes tels que des murs végétalisés et des potagers sur toiture.

Afin de permettre aux propriétaires et professionnels de la construction de se familiariser avec un large éventail de possibilités, un espace d'exposition et d'expérimentation de toitures végétalisées a été nouvellement créé dans l'enceinte de l'établissement horticole de la Ville de Lausanne, à la Bourdonnette. Cet espace ouvert au public est composé de dix placettes de démonstration et d'expérimentation de 1.5 sur 3 m avec différents types de substrats, d'une placette de 10 x 8 m avec aménagements écologiques et panneaux solaires et de deux modules d'exposition sur table à roulette pour le transport. Des panneaux d'explication viennent compléter l'ensemble.

Ces installations illustrent l'intérêt de l'usage des substrats minéraux locaux naturels et recyclés. Elles permettent l'expérimentation des mélanges, également dans le cadre de la culture maraîchère en toiture et de l'ensemencement à la fleur de foin. Elles relèvent également les recommandations de la norme SIA 312 en matière de compensation écologique et la combinaison avec des panneaux solaires.

Cet espace d'exposition a été conçu à même le sol plutôt qu'en toiture afin de réduire les contraintes de sécurité vis-à-vis du public et de faciliter l'accès en tout temps et sans surveillance. Il est ouvert au public toute l'année du lundi au vendredi de 8h à 11h45 et de 13h à 16h, samedi, dimanche et jours fériés de 9h à 11h.

La direction des finances et du patrimoine vert

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec**

- **Florence Germond, directrice des finances et du patrimoine vert, 021 315 72 00**

[www.lausanne.ch/toitures-vegetalisees](http://www.lausanne.ch/toitures-vegetalisees)

Lausanne, le 9 juin 2016